

La séance est ouverte à 18h00 sous la présidence de Monsieur le proviseur.

Le quorum étant atteint, M. GOUGEAUD remercie les 23 membres présents et excuse les membres absents.

M. DESHERAUD, représentant élu des parents, souhaite apporter le soutien des parents d'élèves à l'ensemble de la communauté éducative éprouvée depuis l'attentat perpétré contre M. Samuel PATY.

Secrétariat de séance :

M. BLIN assure le secrétariat de séance.

Adoption du PV du CA du 28 septembre 2020 :

M. GOUGEAUD propose d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration du 28 septembre 2020.

Vote : Votants : 23 Pour : 23 contre : 0 abstention : 0

Adoption de l'ordre du jour :

M. GOUGEAUD propose d'adopter l'ordre du jour suivant :

ORDRE du JOUR :

1 – Organisation générale :

- Installation du CA, des différentes instances et commissions :
 - Commission Permanente ; Conseil de Discipline ; Conseil de la Vie Lycéenne
 - Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté ; Commission Hygiène et Sécurité
 - Commission de Restauration ; Conseil Pédagogique ; Commission Numérique
 - Commission d'Appel d'Offres ; Comité de Développement Durable
- Règlement intérieur du CA *Décision*
- PPMS *Information*
- Protocole Sanitaire *Information*
- Réécriture du Projet d'établissement *Décision*

2 – Organisation et activités pédagogiques et éducatives :

- Calendrier des examens *Information*

3 – Gestion matérielle et financière :

- Contrats et conventions *Décision*
- Prélèvement sur fond de roulement *Décision*
- Tarifs *Décision*
- Organisation du Service de Restauration et d'Hébergement (S.R.H.) *Décision*
- Taux des charges communes *Information*

4 – Questions diverses

Aucune remarque n'ayant été formulée, M. le proviseur soumet l'ordre du jour au vote :

Vote : Votants : 23 Pour : 23 contre : 0 abstention : 0

I – ORGANISATION GENERALE

❖ INSTALLATION DES DIFFERENTES INSTANCES A LA SUITE DU RENOUVELLEMENT DU CA

En préambule, M. le proviseur souhaite faire un point sur la participation aux élections.

	2016/2017			2017/2018			2018/2019			2019/2020			2020/2021			Évolution année N / N-1
	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Taux de participation	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Taux de participation	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Taux de participation	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Taux de participation	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Taux de participation	
Parents d'élèves	1288	289	22,44%	1291	247	19,13%	1352	269	19,90%	1270	210	16,54%	1293	212	16,40%	-0,14%
Personnels enseignants, surveillants et de direction	83	49	59,04%	81	44	54,32%	78	45	57,69%	75	59	78,67%	80	45	56,25%	-22,42%
Personnels ATOSS	<i>Procès verbal de carence</i>			<i>Procès verbal de carence</i>			43	33	76,74%	40	29	72,50%	42	24	57,14%	-15,36%

M. GOUGAUD commente l'évolution de la participation au scrutin.

M. GOUGAUD procède à l'installation du conseil d'administration en détaillant la liste des membres, représentants de droit, désignés et élus, titulaires et suppléants.

Les instances suivantes sont mises en place :

- Commission permanente
- Conseil de discipline
- Conseil de Vie Lycéenne
- Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté
- Commission Hygiène et Sécurité
- Commission Restauration
- Conseil Pédagogique
- Commission Numérique
- Commission d'Appel d'Offres
- Comité Développement Durable

M. le proviseur soumet les compositions des instances au vote :

Vote : Votants : 23 Pour : 23 contre : 0 abstention : 0
Acte n° 2/41 rendu public pour affichage

❖ REGLEMENT INTERIEUR DU CA

Le règlement intérieur du CA (*voir en annexe*) s'inspire du code de l'Éducation et des principes de bonne conduite. Cette année, ce règlement n'a subi aucune modification.

Le règlement intérieur n'ayant pas été envoyé, il sera soumis au vote lors du prochain CA

❖ PLAN PARTICULIER DE MISE EN SECURITE (PPMS)

M. GOUGAUD informe le CA qu'un exercice de confinement a été réalisé au mois d'octobre. Cet exercice permet aux élèves de mettre en place des réflexes. Celui-ci a été adapté en fonction du contexte sanitaire. Il indique qu'un autre exercice d'évacuation sera réalisé dans le courant du 2^e trimestre ; le scénario choisi sera plus complexe, avec évacuation.

M^{me} GALTIER signale qu'au CDI, la sonnerie est peu perceptible. M^{me} CLAUDAUD-GAS indique qu'il faudrait que l'exercice se déroule à un autre moment que le vendredi après-midi afin que les BTS puissent être présents.

❖ PROTOCOLE SANITAIRE

Le Lycée est soumis à trois contraintes nouvelles :

- ✓ le protocole sanitaire ;
- ✓ le confinement ;
- ✓ Le plan vigipirate niveau attentat.

L'établissement a mis en place de nouveaux emplois du temps afin que les niveaux déjeunent séparément, classe par classe.

M. GOUGEAUD présente une évaluation de la mise en œuvre du protocole sanitaire :

- ✓ Règles de distanciation physique ;
- ✓ Gestes barrières ;
- ✓ Limitation du brassage des élèves ;
- ✓ Nettoyage et désinfection des locaux ;
- ✓ Formation / information / communication.

Au regard de cette évaluation, trois points attirent notre attention :

- ✓ La restauration ;
- ✓ L'internat ;
- ✓ Le brassage collectif.

M. BERTRAND déplore que certains élèves, avec la nouvelle organisation des emplois du temps, aient des après-midi très chargés.

M. BLIN répond que les emplois du temps ont été refaits afin de libérer des créneaux entre 11h et 14h pour éviter le brassage des niveaux lors des passages au self. Il s'agit d'une situation exceptionnelle.

M. DESHERAUD demande s'il y a un soutien de la collectivité territoriale de rattachement en termes de personnels afin d'assurer une désinfection optimale des locaux.

M. GOUGEAUD annonce que la Région a recruté des personnels mais ils auront vocation à remplacer les absences sur certains postes. Il ne s'agit pas de renforcer les effectifs.

M. GOUGEAUD évoque la possibilité de restreindre l'accès à l'établissement en aménageant des périodes de cours à distance. Mardi 10 et jeudi 12 novembre, deux conseils pédagogiques se tiendront afin d'envisager différents scénarii pour réduire les effectifs présents au lycée.

M. CASTAN affirme que la situation sanitaire est beaucoup plus sérieuse que lors de la première vague et remercie le chef d'établissement pour son travail afin d'assurer au maximum la sécurité sanitaire des élèves.

M. GOUGEAUD annonce qu'une zone fumeur restreinte sera mise en place afin d'éviter un regroupement d'élèves devant le lycée, dangereux pour la sécurité des élèves pendant une période de Vigipirate niveau attentat.

❖ PROJET D'ETABLISSEMENT

M. GOUGEAUD présente le bilan du contrat d'objectif

Axe 1 - Promouvoir l'attractivité éducative d'une académie rurale : favoriser l'égalité de chances et l'ambition des élèves

- Renforcer l'image de la série scientifique en ouvrant en partenariat avec le lycée agricole d'Ahun la spécialité Écologie Agronomie et Territoires	- 📌
- Valoriser la voie technologique en pérennisant les partenariats institutionnels avec les entreprises, les administrations et les collectivités territoriales	- 📌
- Renforcer le projet pédagogique et éducatif à l'internat afin de favoriser la réussite des élèves internes en y ajoutant une rénovation des locaux en partenariat avec la région	- 📌

- Valoriser les réussites dans tous les domaines pour développer une culture d'établissement	- ☺
- Conforter la politique d'orientation post-bac par l'organisation de rencontres avec les anciens élèves et professionnels de différents secteurs	- ☺
- Promouvoir l'engagement des élèves dans les instances lycéennes et plus généralement dans la vie du lycée	- ☺
- Développer les outils favorisant la communication avec les usagers	- ☺

- Objectifs	- Résultats attendus	- R2020	- Évolution	-
- Conforter l'attractivité du lycée (<i>Effectifs du lycée</i>)	- 620	- 750	- ↗	- ☺
- Maintenir l'offre de formation	-	- Ouverture MC AG2S	- ↗	- ☺
- Renforcer l'accueil à l'internat (<i>Évolution des effectifs à l'internat</i>)	- 170	- 152	- →	- ☺
- Évolution des effectifs en STS	- 90	- 97	- ↗	- ☺
- Évolution des taux de réussite au baccalauréat des internes	- 93%	-	-	-
- Associer l'image d'excellence liée à l'établissement à une meilleure prise en charge de la difficulté - <i>Nombre EE</i>	-	-	- ↗	- ☺
- Encourager l'orientation post-bac vers des filières d'excellence – <i>taux d'orientation en CPGE</i>	-	- 4.2%	- ↗	- ☺

Axe 2 - Assurer le suivi et la réussite de tous élèves

Poursuivre et renforcer l'accompagnement personnalisé	☺
Améliorer le processus d'orientation dès la classe de 2GT pour aller vers une orientation choisie et raisonnée	☺
Analyser le devenir des élèves redoublants à n1, n2	☹
Assurer une prise en charge concertée en s'appuyant sur les dispositifs institutionnels (<i>AP, tutorat, cellule de veille, ASS, PAFI...</i>)	☺
Utiliser l'AP dans toutes ses dimensions (<i>prise en charge et suivi des élèves en difficulté pour améliorer les résultats, mais aussi accompagnement des élèves qui pourraient accéder à des CPGE</i>)	☹
Repenser les modalités des entraînements aux épreuves du baccalauréat	☺

OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	R2020	ÉVOLUTION	
Consolider la réussite de tous les élèves				
Évolution des résultats au baccalauréat en série S	93 %	100 % (89.5%)		
Évolution des résultats au baccalauréat en série L	95 %	95.2 % (92.6%)		
Évolution des résultats au baccalauréat en série ES	96 %	96.2 % (87.9%)		
Évolution des résultats au baccalauréat en série STMG	90 %	86 % (71.2 %)		
Fluidifier les parcours (Taux de passage 2GT vers la 1G)	77 %	68.61 %	↘	
Associer l'image d'excellence liée à l'établissement à une meilleure prise en charge de la difficulté (taux de redoublement en 2GT)	3.5 %	1 %	↘	
Favoriser une orientation choisie et raisonnée - Encourager l'orientation post-bac vers des filières d'excellence – taux d'orientation en CPGE		4 %	↗	

Planning de la mise en place de la réécriture du projet d'établissement

Novembre 2020	Présentation en CA <ul style="list-style-type: none"> - Bilan du C.O - Constitution d'une équipe représentative – Comité de pilotage - Calendrier
Novembre 2020	COFIL 1 <ul style="list-style-type: none"> - Validation des documents - Organisation des groupes de travail (<i>personnels ; élus parents élèves ; élus élèves CVL</i>) - Définition des 4 axes
Décembre 2020 – mars 2021	Journée banalisée 1 - mercredi 02 décembre <i>Réunion des 4 GT selon les 4 axes</i> COFIL 2 – semaine 50 – Point d'étape <i>Associer 1 représentant par GT</i> Journée banalisée 2 - mercredi 24 février <i>Réunion des 4 GT selon les 4 axes</i> (Journée 3 - mercredi 10 mars ?)
Mars 2021	COFIL 3 <ul style="list-style-type: none"> - Associer 1 représentant par GT - Synthèse des travaux - Choix des leviers de progrès et actions en fonction du diagnostic
Avril 2021	Rédaction d'un nouveau projet d'établissement et d'un nouveau CO
Avril – mai 2021	Présentation en CVL, Conseil pédagogique et en AG
Juin 2021	Présentation au DASEN
Juillet 2021	Présentation en CP Vote en CA

Composition du comité de pilotage qui se réunira mardi 17 novembre à 15h30 :

- Proviseur
- Proviseur-adjoint
- Gestionnaire
- 1 CPE
- 2 enseignants
- 1 agent (Technicien région)
- 2 élèves
- 1 parent d'élève
- IPR Référent

IEN-IO

4 axes seront travaillés :

- ✓ Pédagogie ;
- ✓ Éducatif ;
- ✓ Ouverture de l'établissement ;
- ✓ Le fonctionnement de l'établissement.

M. GOUGEAUD soumet au vote l'organisation retenue avec deux journées banalisées (*mercredi 02 décembre et mercredi 24 février*) :

Vote : Votants : 23 Pour : 23 contre : 0 abstention : 0
Actes n° 2/42 et 2/43 rendus publics pour affichage

II – ORGANISATION ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

❖ CALENDRIER DES EXAMENS

Le calendrier a été envoyé à tous les participants.

Vote : Votants : 23 Pour : 20 contre : 0 abstention : 3
Acte n° 2/39 rendu public pour affichage

❖ CALENDRIER PEDAGOGIQUE BTS

En raison de la crise sanitaire, les périodes de stages vont être modifiées.

Vote : Votants : 23 Pour : 23 contre : 0 abstention : 0
Acte n° 2/40 rendu public pour affichage

III – GESTION MATERIELLE ET FINANCIERE

❖ CONTRATS ET CONVENTIONS

M. DUPLESSIS présente les conventions suivantes à l'approbation du conseil d'administration :

▪ Contrats et conventions pluriannuelles : liste jointe

Vote : Votants : 23 Pour : 23 contre : 0 abstention : 0
Acte n° 2/38 rendu public pour affichage

▪ Abonnements CDI : liste jointe

Vote : Votants : 23 Pour : 23 contre : 0 abstention : 0
Acte n° 2/33 rendu public pour affichage

▪ Abonnements licences

Vote : Votants : 23 Pour : 23 contre : 0 abstention : 0
 Acte n° 2/29 rendu public pour affichage

▪ Nouvelles conventions :

M. DUPLESSIS présente la convention de partenariat avec l'association École/Entreprise pour le forum post 3° qui se déroulera les 4 & 5 Février 2021.

Vote : Votants : 23 Pour : 23 contre : 0 abstention : 0
 Acte n° 2/34 rendu public pour affichage

M. DUPLESSIS présente la convention de partenariat avec l'association Trimaran qui propose des spectacles éducatifs

Vote : Votants : 23 Pour : 23 contre : 0 abstention : 0
 Acte n° 2/28 rendu public pour affichage

❖ ORGANISATION DU SERVICE DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT

ORGANISATION DU SRH ANNEE 2020
 DECOUPAGE DES TRIMESTRES

		- 3.17 €	- 2.88 €	- 7.65 €	- 3.79 €	- 3.45 €	- 9.18 €
- Trimestre	- Nb jours	- DP 4jours (hors mercredi)	- DP 5jours	- Pension	- BTS 4jours (hors vendredi)	- BTS 5jours	- BTS INTERNE
- Janv-Mars 2023	- 53	- /	- 152.64 €	- 405.45 €	- /	- 182.85 €	- 486.54 €
	- 42	- 133.14 €	- /	- /	- 159.18 €	- /	- /
- Avril-juin 2023	- 55	- /	- 158.40 €	- 420.75 €	- /	- 189.75 €	- 504.90 €
	- 44	- 139.48 €	- /	- /	- 166.76 €	- /	- /
- Sept-déc 2023	- 66	- /	- 190.08€	- 504.90 €	- /	- 227.70 €	- 605.88 €
	- 52	- 164.84€	- /	- /	- 197 08 €	- /	- /
- TOTAL	- 174	- /	- 501.12€	- 1 331.10 €	- /	- 600.30 €	- 1 597.32 €
	- 138	- 437.46 €	- /	- /	- 523.02 €	- /	- /

Vote : Votants : 23 Pour : 23 contre : 0 abstention : 0
 Acte n° 2/37 rendu public pour affichage

❖ FARPI

	2019	2020	2021
Participation des DP	15%	15%	15%
Participation des internes	32%	32%	32%
Participation des commensaux	15%	15%	15%

❖ TARIFS

TARIFS POUR VOTE (non fixés par le Conseil Régional) ANNEE 2020

Tarifs d'hébergement :

- personnels administratifs d'État, enseignants, AED et personnels de laboratoire :

	2019	2020	2021
catégorie 1 (indice majoré < ou égal à 400)	3.50 €	3.50 €	3.50 €
catégorie 2 (indice majoré de 401 à 500 inclus)	5.10 €	5.10 €	5.10 €
catégorie 3 (indice majoré > à 500)	5.60 €	5.60 €	5.60 €
petit déjeuner	1.80 €	1.80€	1.80€
Repas (midi et soir)	7.60 €	7.60 €	7.60 €
Repas exceptionnel	12.25 €	12.25 €	12.25 €
Nuitée	15.00 €	15.00 €	10.00 €

Dégradations / tarifs :

- boîte de préservatifs (distributeur au bâtiment A) : 1.00 €
- carte self : 5.00 €
- carnet de correspondance : 5.00 €
- Autres dégradations : selon le coût TTC de la réparation.

Vote : Votants : 23 Pour : 23 contre : 0 abstention : 0
 Acte n° 2/30 et 2/32 rendus publics pour affichage

Location ponctuelle de salle :

	Période de chauffage	Hors période de chauffage
Salle « normale »		
Par demi-journée		
Moins de 20 personnes	50.00 €	20.00 €
De 20 à 35 personnes	70.00 €	40.00 €
Plus de 35 personnes	90.00 €	60.00 €
Par journée		
Moins de 20 personnes	90.00 €	30.00 €
De 20 à 35 personnes	110.00 €	50.00 €
Plus de 35 personnes	130.00 €	80.00 €
Salle polyvalente		
Par demi-journée	100.00 €	85.00 €
Par journée	150.00 €	120.00 €
Tarif location pour une association : forfait de 30.00 euros pour 2 heures consécutives.		
Tarif du café d'accueil : 1€		

Vote : Votants : 23 Pour : 23 contre : 0 abstention : 0
 Actes n° 2/35 et 2/36 rendus publics pour affichage

❖ EXERCICE 2020

Fonds de roulement au 31/12/2019	202 422.54 €
- Valeur des stocks au 31/12/2019 :	4 152.61 €
= Fonds disponibles :	198 269.93 €
Prélèvements déjà effectués :	17 473.46 €
Fonds disponibles avant prélèvement :	180 796.47 €
ALO Electricité	10 000.00 €
ALO Gaz	10 000.00 €
ALO Fournitures	5 000.00 €
SRH Achat des denrées	3 500.00 €
Total des prélèvements :	28 500.00 €
Fonds disponibles après les prélèvements :	152 296.47 €
Fonds de roulement après les prélèvements :	156 449.08 €

M. DUCHIER demande si la région a attribué une dotation supplémentaire en raison des dépenses liées au contexte sanitaire.
M. DUPLESSIS répond qu'aucune dotation supplémentaire n'a été attribuée.

IV – Questions Diverses

1- *Comment améliorer la communication entre l'établissement et les parents ? Pourquoi les e-mail adressés par les parents à certains services (vie scolaire, ...) restent-ils sans réponses directes ? A priori, les réponses ne sont données qu'aux élèves.*

M. GOUGAUD précise que les personnels s'appliquent à répondre à l'ensemble des sollicitations, naturellement il peut y avoir des oublis. Un guide des usages numériques sera prochainement transmis aux usagers et personnels.

M^{me} ISIDORE précise que la boîte Vie Scolaire n'envoie pas systématiquement de réponse lorsqu'elle traite les mails notamment d'absences.

2- *Pourquoi toutes les spécialités ne sont-elles pas toutes représentées au BAR ? Sauf erreur de notre part, les sciences physiques n'y figurent pas.*

M. GOUGAUD précise que le B.A.R. est un dispositif interne. Les élèves ne se sont pas complètement investis dans le dispositif. Celui-ci n'a pas vocation à représenter tout le monde. Le professeur de Sciences Physiques qui assurait le BAR a été nommé sur un remplacement et ne peut plus assurer les mêmes heures.

3- *Est-ce qu'un rattrapage est prévu ou mis en place pour pallier le retard pris ou accumulé pendant le confinement ?*

Il n'y a pas d'heures prévues pour le rattrapage cependant, une adaptation des enseignements est effectuée. M^{me} VEDRENNE précise que le cours s'adapte en permanence au rythme des élèves même si cela n'est pas formalisé et directement perçu par les familles.

4- *il me semble que toutes les questions après l'assassinat de S PATY ne doivent pas rester uniquement dans la sphère éducation nationale et ne concerner que les enseignants... car cela reviendrait à les exposer encore plus. Comment le lycée perçoit-il ces questions, comment les familles peuvent-elles soutenir le lycée ?*

M. DESHERAUD évoque la difficulté d'aborder la laïcité dans notre pays et pose la question de comment impliquer davantage les familles autour de ces valeurs.

M. GOUGEAUD présente le déroulement de la matinée de lundi 2 Novembre avec deux heures de plénière partagées par l'ensemble des personnels, une heure d'échanges entre les élèves avec deux enseignants par classe puis une minute de silence. La Laïcité, le vivre ensemble et la liberté d'expression sont des domaines portés et travaillés par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. Le CVL a proposé une exposition sur la laïcité portée par M^{me} GALTIER et qui se déroulera autour du 9 décembre, journée de la laïcité.

5- *informations à destination des familles sur le covid ; question posée au médecin responsable du suivi de l'établissement.*

« Dans les stratégies de gestion ministérielles, il n'est pas prévu de communication en direction des familles ou des personnels en dehors des cas de covid confirmés avec test positif (*des courriers type du ministère sont annoncés*). L'ARS recommande aussi d'avoir une communication maîtrisée.

Dans les écoles et établissements scolaires, nous mettons en œuvre les protocoles sanitaires et procédures élaborés par le ministère de l'Éducation Nationale en lien avec les autorités sanitaires.

La communication prévue est celle autour de cas positifs de covid signalés en milieu scolaire.

Il existe des courriers-types élaborés nationalement et utilisés dans ce cadre, courriers utilisés récemment au sein du lycée.

Un courrier informe les représentants légaux de l'existence d'un cas positif de covid et leur indique la situation dans laquelle se trouve leur enfant vis à vis d'un éventuel risque (*contact à risque ou non*).

À noter qu'un courrier type de même nature est également prévu en direction des personnels.

Dans les autres situations, il n'y a pas de communication prévue, ces situations n'entraînant pas de mesure particulière pour les élèves. »

Le proviseur suit donc le protocole prévu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

La secrétaire de séance

M. BLIN



Le Président

Le proviseur

Éric GOUGEAUD

